

## Feux de joie à la porte de l'hiver



- > page 2
  - Conseil Communal
  - Budget CPAS
  - Affaires sociales
- > page 3
  - Le Mot de la Bourgmestre
  - Police de Ganshoren : une reorganisation pour plus de proximité
- > page 4
  - Travaux publics
  - Actualité culturelle
  - Soirée interculturelle 06 novembre 2004
- > page 5
  - La Noël des Seniors
  - Carnaval senior 2005
  - Emploi
- > page 6
  - Finance
  - Cortège Halloween et Noël à Ganshoren
- > page 7
  - Actualités Jeunesse
- > page 8
  - Mobilité
  - Balade fleurie
  - Solidarité Nord/Sud

page 2

**Budget  
CPAS**

page 5

**La Noël  
des Seniors**

page 8

**Solidarité :  
Opération I.I.I.I.I.**

## › Conseil communal

### SEANCE DU 17 JUIN 2004 Comptes 2003

Le Conseil communal du 17 juin a adopté les comptes communaux de l'année 2003.

Le redressement de la situation financière de la commune est en bonne voie mais la vigilance reste de rigueur (voir article page 6).

### Achat de vélos pour la police de Ganshoren

Le Conseil communal a approuvé l'achat de 9 vélos (plus leur équipement) qui seront mis à disposition de la division de police de Ganshoren. Cet achat (pour un montant de 18.625 €) sera financé par un subside de la Région de Bruxelles-Capitale et le solde sera payé par la zone de police Bruxelles-Ouest. Aucun coût supplémentaire ne sera donc à charge de la commune.

Cet achat vise à faciliter les contacts entre la police de quartier et les habitants.

### Aménagement de Sens Uniques Limités - «SUL»

Le Conseil communal a voté l'aménagement de Sens Uniques Limités dont la concrétisation est programmée pour le début de l'année 2005. Le « SUL » est un sens unique dans lequel les cyclistes peuvent rouler à contresens, en empruntant le sens interdit (voir article page 8).

### SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2004 Nouveau Conseiller communal et nouveau Conseiller CPAS.

A la suite de la démission de Monsieur Luc BARBAY, un nouveau Conseiller communal, Monsieur George PILLE (CD&V) a prêté serment. Monsieur Quentin PAELINCK, premier suppléant au Conseil de l'Aide sociale (CPAS) a été invité à prêter serment entre les mains de Madame La Bourgmestre.

### Investissements et travaux divers

Le Conseil communal a adopté la fixation du mode de passation du marché et a approuvé le cahier spécial des charges, entre autres, pour :

- du matériel informatique (estimation : 50.000 €);
- l'achat et le placement d'un étage en structures légères sur le bâtiment du service des plantations afin d'améliorer les conditions de travail et d'hygiène des ouvriers : réfectoire, vestiaires et douches (estimation : 25.000 €);
- l'achat de signalisations routières et de marquages routiers en thermoplastiques (20.000 €) pour la sécurité routière et piétonne;
- l'achat de mobiliers urbains (bancs, bacs à fleurs, poteaux, ...) pour un montant estimé à 25.000 € ;
- l'achat d'un véhicule de service pour le service propreté publique pour un montant de 15.000 €.

## BUDGET CPAS

### CONSEIL COMMUNAL DU 30 SEPTEMBRE.

Le budget 2005 du CPAS de Ganshoren a été voté par les élus de la majorité **ET** de l'opposition, moins deux abstentions. Il faut souligner que la dotation communale au CPAS poursuit sa progression (3.342.085 € en 2002 ; 3.549.881 € en 2005). Nous avons en effet veillé à ce que les contraintes du plan financier d'assainissement préserve ce qui est considéré par tous comme une priorité : l'accompagnement social de l'ensemble de la population et en particulier les plus fragilisés. Nous ne pouvons que regretter la désinformation véhiculée par certains visant à faire croire que les dépenses de l'aide sociale seront diminuées en 2005. Il est vrai que décrypter les prévisions d'un budget en ayant le souci de les comparer aux dépenses de l'année précédente et aux comptes 2003 est un exercice qui demande du temps et de l'attention. Nous tenons à vous préciser et vous assurer que les dépenses de l'aide sociale en 2005 seront en augmentation de 14 millions de FB par rapport aux comptes de l'année 2003, et de 18 millions de FB par rapport aux dépenses réelles de 2004. Comme l'a affirmé Alain de Lovinfosse, Président du CPAS, lors du Conseil communal du 30 septembre, « le subside communal octroyé au CPAS en 2005 permettra, comme par le passé, de faire face à toutes les demandes et à remplir toutes les missions du CPAS ».

## AFFAIRES SOCIALES

### INTERVENTION ANNUELLE DANS LA CONSOMMATION D'EAU, DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ.

L'Administration communale attribue chaque année une allocation-ristourne à diverses catégories de personnes: certaines familles nombreuses; les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale; certains pensionnés ainsi qu'à certaines personnes reconnues handicapées.

#### EN PRATIQUE

Le formulaire de renouvellement a été envoyé au courant du mois d'octobre et doit **impérativement** être renvoyé complété et signé, au service des **Affaires Sociales, 140 avenue Charles-Quint** en y joignant les attestations (si nécessaire).

**Pour les nouvelles demandes**, il faudra **obligatoirement** compléter le formulaire (attestations nécessaires à l'appui) au service des **Affaires Sociales** pendant les mois d'octobre et novembre.

DATE LIMITE : LE 30 NOVEMBRE 2004.  
Renseignements : tél. 02/464.05.18 et 02/464.05.20

# Une commune proche des citoyens.

La commune représente le premier lieu de contact entre le citoyen et l'administration publique, notre souci est de favoriser au maximum ces contacts. Rapprocher la commune des citoyens passe d'abord par l'écoute directe, la rencontre des habitants, les réunions d'information, ceci avec le support de divers moyens de communication. C'est ainsi que le journal communal a été rénové et est diffusé quatre fois par an, vous apportant une information concrète et objective. Cette année, nous avons passé un cap supplémentaire avec l'édition du Guide Administratif que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres, et la mise en ligne depuis juin dernier du site Internet de notre commune ([www.ganshoren.irisnet.be](http://www.ganshoren.irisnet.be)).

Ce dernier a déjà reçu 2.000 visiteurs différents depuis sa mise en ligne, et cela ne fait que commencer. N'hésitez pas à nous contacter pour émettre vos

suggestions d'amélioration de ce site, c'est ensemble que nous en ferons un espace d'échange interactif.

Mais Internet ne doit pas remplacer, et ne remplacera jamais, les relations humaines. C'est grâce à la qualité de l'accueil des fonctionnaires communaux, à la dynamique locale, aux réseaux de solidarité de terrain que l'on pourra améliorer le « vivre ensemble ». La Commune y travaille chaque jour.



Michèle Carthé  
Bourgmestre



## Police de Ganshoren : une réorganisation pour plus de proximité.



Monsieur FIERENS, Inspecteur Principal (à gauche), responsable du secteur « Rivieren » et Monsieur VAN TUYCOM, Inspecteur Principal, (à droite), responsable du secteur « Heydeken ».

La commune de Ganshoren fait partie de la zone de police Bruxelles-Ouest, à l'instar de Molenbeek-Saint-Jean, Jette, Berchem-Sainte-Agathe et Koekelberg.

Le fonctionnement de la zone de police est basé, entre autres, sur les services «intervention», «trafic», «recherche»,... Dans chaque commune, il existe une division «proximité», qui a pour mission d'acter les plaintes des habitants, et surtout de réaliser ce qu'on appelle communément le «travail de quartier». C'est ce service qui regroupe donc les inspecteurs de quartier, dont le contact journalier

avec les riverains est primordial dans la lutte contre le sentiment d'insécurité.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la division de police de Ganshoren, forte de quelque 28 policiers, a réorganisé ses méthodes de travail en visant un double objectif :

– améliorer le contact avec la population par une plus grande présence policière dans la rue ;

– augmenter et optimiser les services offerts.

C'est ainsi que les services «garde / accueil» et «inspecteurs de quartiers» ont fusionné. Ce service unique est réparti en deux secteurs\*, «Heideken» et «Rivieren», chacun sous la responsabilité d'un Inspecteur principal. Une plus grande polyvalence est demandée à chaque membre du personnel. Le nombre d'inspecteurs présents dans les murs du Commissariat sera limité afin de permettre à un maximum de ceux-ci de se retrouver sur le terrain. La présence policière de la division de Ganshoren reste globalement assurée de 6h30 à 22h00 (02/427.43.47).

Les équipes d'intervention de la zone de police demeurent disponibles 24h sur 24 pour les cas plus urgents au numéro d'appel 101. Si changer ses méthodes de travail n'est jamais facile, chacun y mettra du sien en vue d'améliorer le service offert aux Ganshorenois.

\* (Le secteur «Heideken» regroupe les quartiers autour de la Basilique de la première partie de l'avenue Charles Quint (jusqu'à l'avenue de Villegas) ainsi que les quartiers «Duc Jean» et «Saint-Martin». Le secteur «Rivieren» regroupe les quartiers «Marie de Hongrie», «Réforme», avenue des 9 Provinces, avenue Van Overbeke (à partir du rond point de la Liberté jusqu'à l'avenue des 9 Provinces) .

### LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

LA LIGUE DES FAMILLES -  
section Ganshoren - organise :

- une conférence **le jeudi 28 octobre 2004 à 20h** autour du thème : "**Choisir d'être soi, tout un chemin**". Lieu : École «Nos Bambins» Rue Sergent Sorensen 30 à 1083 Ganshoren.

Renseignements : Sophie Minne - 02/426 86 39  
Entrée gratuite !

- un bal «FOLK» **le dimanche 7 novembre de 15h00 à 19h00** au hall des sports de Ganshoren – rue Vanderveken, 114.

Renseignements : Catherine ROTTIERS :  
02/425.30.05.

**T R A V A U X P U B L I C S**

**Renouvellement de l'éclairage public dans l'avenue de Villegas et à la place Marguerite d'Autriche**

Suite aux décisions du Conseil communal prises en séance du 25 septembre 2003 et du 22 décembre 2003, l'entrepreneur de Sibelga a procédé aux travaux de renouvellement de l'éclairage public dans l'avenue

de Villegas et à la place Marguerite d'Autriche dans le courant du mois d'octobre 2004.

**Remplacement de canalisations vétustes.**

Le service des eaux a remplacé les canalisations vétustes et les anciens raccordements en plomb dans l'avenue de la Constitution et dans l'avenue Vital Riethuisen.

Ces travaux sont en cours d'exécution dans l'avenue du Duc Jean et seront terminés en décembre 2004.

Après exécution de ces travaux, l'entrepreneur de la commune procédera à la réfection complète des trottoirs de ces voiries dès le printemps 2005.

**C U L T U R E**

**Cinégangs'horen**

Mardi 12 octobre à 15 h et à 20 h  
Podium

Dimanche 14 novembre à 15 h  
Shrek 1

Dimanche 12 décembre à 15 h et à 20 h :  
La prophétie des grenouilles

Mardi 14 décembre à 15 h et à 20 h: Big fish

**Lieu :**

Salle culturelle du Hall des Sports – 114, rue Vanderveken Ganshoren

**Tarifs :**

2 € (adultes)  
1,50 € (enfants)

**Exploration du Monde**

Prochaines séances :  
les mardis à 20 h

19 octobre 2004 :  
Québec au fil du Saint-Laurent

23 novembre 2004 :  
Chine, l'âme du dragon

25 janvier 2005 :  
La Russie en Transsibérien de Moscou à Vladivostok

**Lieu :**

Salle culturelle du Hall des Sports – 114, rue Vanderveken Ganshoren

**Entrée :**

Possibilité d'abonnement (comprenant les 7 séances)

A la séance :  
4,50 € (Tarif réduit)  
5 € (Tarif normal)

**Voyage culturel**

20 et 21 novembre : Un Week-end en Bourgogne sur la route des vins et des produits du terroir

18 et 19 décembre : Colmar et ses marchés de Noël

**Service de la Culture : Administration communale de Ganshoren**

140, Avenue Charles-Quint  
1083 Ganshoren  
Tel : 02/464 05 39  
Fax : 02/465 16 59

**P R É V E N T I O N**

**Soirée interculturelle - 06 novembre 2004 - 3<sup>ème</sup> édition**

Le Ramadan, mois de jeûne et de prières pour certains, est aussi le mois par excellence de partage, de rencontres et d'écoute. L'équipe prévention est heureuse de vous inviter à partager la culture de l'autre, tous

ensemble avec nos convictions aussi diverses et variées soient-elles. A l'occasion de la rupture du jeûne, sera organisée une soirée interculturelle animée musicalement et au cours de laquelle vous pourrez

découvrir des plats traditionnels venus d'ailleurs.

Pour des raisons d'organisation, nous vous invitons à faire vos réservations par le biais du talon d'inscription ci-joint :



L'Echevin  
Hervé Gillard  
(1<sup>er</sup> Echevin)

02 464 05 58

Madame, Monsieur : ..... Nbre de personnes : .....

Adresse et téléphone : ..... Signature : .....

Talon à remettre au Département Prévention, 31 avenue de Villegas 3<sup>ème</sup> étage ou au 36 avenue des 9 Provinces.

Les réservations par téléphone sont acceptées : Avenue de Villegas: 02.600.25.85 (88) 0477.96.85.52

Participation aux frais : 5 € (gratuit pour les enfants en dessous de 15 ans).

TROISIEME - AGE

## La Noël des Seniors

Le Collège des Bourgmestre et Echevins invite au :

### Grand Dîner de Noël des Seniors avec animation musicale

le jeudi 23 décembre 2004 à 12 h. dans la salle culturelle  
du Hall des Sports, rue Vanderveken 114.

L'après-midi se poursuivra dans une ambiance dansante, festive et chaleureuse!

Participation aux frais: 15,- €

Renseignements et inscriptions au Service du Troisième Âge,  
avenue Charles – Quint 140 – Tél. : 02/464.05.18/19/20/21

Inscriptions A PARTIR DU 15 NOVEMBRE , et jusqu'à épuisement des places disponibles.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins,  
à l'initiative de l'Echevin du Troisième Âge,  
Jean-Paul VAN LAETHEM, a le plaisir de vous annoncer

## L'élection de prince et princesse carnaval senior 2005

A l'occasion du Mardi Gras, la fête de carnaval pour les  
Seniors aura lieu le 8 février 2005 de 14h à 17h.

6 € (entrée, animation, un café et un gâteau)

Renseignements et inscriptions au Service du Troisième Âge,  
avenue Charles – Quint 140 – Tél. : 02/464.05.18/19/20/21

Inscriptions A PARTIR DE JANVIER 2005

### REPAS CHAUDS

Nous vous rappelons que les Seniors  
peuvent consommer un repas chaud  
à prix modéré, au pavillon de  
rencontres "Club 112"  
rue Vanderveken 112, à midi,  
du lundi au vendredi à 12 heures.  
Ce repas est composé d'un potage,  
d'un plat principal et d'un dessert.  
Renseignez-vous au n° 02/469.00.11

### LES PETITS GOÛTERS

Venez prendre un petit goûter  
(un morceau de tarte avec un café ou  
un thé) à partir de 15 h.,  
le mercredi au Pavillon 3, avenue Van  
Overbeke 216 ou le vendredi au Club  
112, rue Vanderveken 112.

## EMPLOI

### INFORMATION SUR LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Les chômeurs complets  
indemnisés peuvent obtenir une  
dispense de pointage afin de  
suivre une formation organisée  
ou subventionnée par le FOREM,  
le VDAB, ou Bruxelles formation.  
Pour que la dispense soit

accordée, la formation  
professionnelle individuelle dans  
une entreprise ou dans un  
établissement d'enseignement  
doit être suivie en semaine et  
pendant la journée.

Une feuille « Info » est disponible  
au Service de l'Emploi, 31 avenue  
de Villegas. Renseignements :  
tél 02/425.10.81

### COURS DE NÉERLANDAIS

Le cours de néerlandais, qui nous  
vous le rappelons est gratuit et  
offert aux demandeurs d'emploi,  
est toujours organisé et se donne  
en deux niveaux : débutant et  
avancé. **Inscription pour le  
prochain module le 17 janvier  
2005.** Renseignements au  
02/425.10.81



L'Echevin  
Jean-Paul  
Van Laethem

02 464 05 65

**FINANCES**

## Adoption des comptes communaux : amélioration en vue mais la vigilance reste de rigueur.



L'Echevin  
René Coppens

02 464 05 68

Le Conseil communal du 17 juin a adopté les comptes communaux de l'année 2003. Le résultat budgétaire présente au service ordinaire un mali tant aux exercices cumulés (- 3.017.529,60 €) qu'à l'exercice propre (-1.123.647,10 €) et au service extraordinaire, un boni tant aux exercices cumulés (2.006.515,69 €) qu'à l'exercice propre (2.634.962,27 €).

Lorsque nous confrontons ces chiffres avec ceux de l'année 2002, nous constatons que le mali à l'exercice propre du service ordinaire diminue depuis ces deux dernières années ; en 2002, il diminuait de 1.308.801,03 € et en 2003 de 870.618,26 €. Le mali de 2003 est le plus faible enregistré depuis 1998, année qui affichait pour la première fois un déficit. Cette évolution favorable

témoigne de la volonté de la commune de poursuivre dans la voie du redressement de la situation financière sans porter préjudice à la qualité des services apportés à la population tout en assurant l'indispensable accompagnement social de l'ensemble des citoyens. Le redressement de la situation financière est donc en bonne voie mais la vigilance reste de rigueur.

› Classes moyennes › Animation urbaine › Santé

**ANIMATIONS URBAINES**

## Deuxième cortège d'Halloween et spectacle pour les enfants !

Le samedi 30 octobre prochain, à l'initiative de Léonard DOLET, Echevin des Animations urbaines et des Classes Moyennes, le Collège des Bourgmestre et Echevins, organise à nouveau la fête d'Halloween! Animation par des Clowns et des Sorcières de notre équipe des Classes Moyennes!

Le départ du cortège est prévu à 14h30 (rendez-vous dès 14h00) avenue du Duc Jean (quartier commerçant) et se dirigera vers le quartier commerçant Saint-Martin pour se terminer Place G. Gezelle vers 15h30. Les clowns et les sorcières seront accompagnés d'un car Walt Disney. Les enfants pourront récolter des friandises auprès de

nos commerçants. Seule condition pour participer au cortège : Être déguisé, tant les enfants que les adultes ! Un spectacle de Clowns sera donné à 15h30 (sous chapiteau – place Guido Gezelle) et se terminera vers 17h00 par la distribution de friandises aux enfants. Renseignements au 02/425.10.81

## Cortège et Marché de Noël les 11 et 12 décembre prochains!

A l'occasion des fêtes de fin d'année et à l'initiative de Léonard DOLET, Echevin des Animations urbaines, le Collège des Bourgmestre et Echevins organise en partenariat avec le Centre culturel de Ganshoren son second Marché de Noël. Il aura lieu les 11 et 12 décembre prochains sous chapiteau chauffé et éclairé sur le Parking du Zeyp et accueillera une trentaine d'artisans (bijoux, artisanat, boudins de Noël, etc.). Le Père Noël s'y promènera également !

L'animation musicale sera assurée et une crèche vivante sera présentée.

**Quand ?**  
**le samedi 11 décembre,**  
**de 10h00 à 22h00 et**  
**le dimanche 12,**  
**de 10h00 à 18h00.**

Le samedi 11 décembre, le Père Noël se promènera également dans les rues de Ganshoren en calèche attelée de chevaux et distribuera ses friandises. Le cortège partira vers 13h00 de la Place G. Gezelle. Ambiance

chaleureuse de fête assurée ! Radio Contact Plus animé par Coco van Babelghem sera présent le dimanche – matin et nous offrira sa bonne humeur et pleins de cadeaux!

Dans le cadre de notre Marché de Noël, nous faisons appel aux commerçants et aux habitants (qui sont artisans dans l'âme) afin d'étoffer nos stands.

**Renseignements au**  
**02/425.10.81**



L'Echevin  
Léonard Dolet

02 600 25 81

## L'alcoolisme est une maladie qui se soigne !

A l'initiative de Léonard DOLET, Echevin de la Santé, le Collège des Bourgmestres et Echevins organise une journée d'informations relative à la lutte contre les problèmes d'alcoolisme et ceci, dans le cadre de la Semaine Nationale de l'Alcoolisme. Cette activité sera organisée le mardi 16 novembre prochain au Hall des Sports, rue Vanderveken 114, en collaboration avec l'Association des Alcooliques Anonymes et le groupe familial «Al-Anon» qui se tiendra à votre disposition de 14h00 à 21h00. Nous organisons cette après-midi afin de

présenter certaines structures existantes qui visent à solutionner ce problème qui touche de plus en plus de personnes. L'association «Al-Anon» renseignera également les proches des victimes de l'alcoolisme pour les soutenir et leur donner les conseils utiles afin d'aider et de comprendre leurs proches. Des responsables de l'Association des Alcooliques Anonymes seront présents pour vous écouter et vous conseiller dans la plus stricte discrétion.

Une personne ayant connu le problème et l'ayant vaincu sera

également présente afin d'apporter son témoignage et démontrer que l'Alcoolisme peut se guérir ! Ce témoignage se fera à deux reprises, à 15h00 et à 20h00. Nous tenons à préciser que cette journée est organisée uniquement dans le but d'aider et d'informer les personnes qui le souhaitent et non de les juger. Notre but est de soutenir la campagne d'informations sur l'alcoolisme et d'aider les personnes de notre Commune qui en sont victimes ainsi que leur famille. Renseignements au 02/425.10.81



L'Echevin  
Léonard Dolet

02 600 25 81

### > Sport > jeunesse francophone > propreté publique

## ACTUALITES JEUNESSE

**Le service de la Jeunesse et la Ligue des Familles** – section Ganshoren, organisent une: **BROCANTE AUX JOUETS** et **VÊTEMENTS SPORTIFS**  
**Quand** : Jeudi 11 novembre 2004 de 9h à 15h  
**Ou** : Pavillon « Les Tarins »  
**Prix** : 6 € (membre de la Ligue des Familles)  
8 € (non membre)  
Renseignement et réservation : Pavillon « Les Tarins »

**Ludothèque «La Toupie» aux Tarins**  
Prêt gratuit de jeux et jouets pour les habitants de Ganshoren  
Lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h – mercredi de 12h à 17h – vendredi de 13h à 18h

**Écoles des devoirs aux Tarins**  
pour les enfants de 6 à 14 ans  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 17h30  
Prix : 50 € par année scolaire (goûter compris)  
Rang organisé au départ de la Sagesse et du Collège du Sacré Cœur de Ganshoren

**Atelier Récréatif aux Tarins**  
Les «Supers mamies» Liliane & Françoise accueillent vos enfants de 4 à 11 ans, tous les mercredis de 14h à 16h30  
**Prix** : 3 € par mercredi (goûter compris)  
Renseignement : Liliane : 02/426.46.53 - Françoise : 0476/46.19.77

**Atelier d'Expression Créative aux Tarins**  
Confection d'accessoires et de déguisements  
Pour 10 enfants de 9 à 12 ans  
Les mercredis de 14h à 16h30  
**Prix** : 35 € pour 10 séances (enfants de Ganshoren)  
50 € pour 10 séances (enfants hors Ganshoren)

Pour ces ateliers, les enfants du Collège du Sacré Cœur et du Centre scolaire Notre Dame de la Sagesse seront conduits en rang jusqu'au pavillon «Les Tarins». Les parents devront récupérer leurs enfants à cet endroit à 17h au plus tard

**Atelier Jazz Dance aux Tarins**  
Pour les enfants de 10 à 15 ans  
Les vendredis de 16h30 à 17h30  
Prix : 40 € pour 10 séances

### VACANCES DE NOËL DU 27 DÉCEMBRE AU 7 JANVIER 2005

**Plaines de vacances**  
(POUR LES ENFANTS DE GANSHOREN UNIQUEMENT)  
Pour les enfants de 2 ans 1/2 à 15 ans, de 7h à 18h  
**Prix** : 4 €/jour  
Les formulaires sont disponibles:  
- à la maison communale (accueil + 3ème étage) avenue Charles Quint, 140  
- au Hall des Sports rue Vanderveken, 114  
- aux Tarins avenue Mathieu de Jonge, 42  
Date limite d'inscription et de paiement : Lundi 13 déc. 2004  
**ATTENTION... Au-delà de cette date les inscriptions seront refusées.**  
Le paiement sur compte bancaire ne donne pas droit à une inscription, il y a **OBLIGATION** de remplir un formulaire d'inscription.

**Club Canailoux**  
du 27 au 31 décembre 2004  
Pour les enfants de 4 à 6 ans, de 7h30 à 18h  
Prix Ganshoren : 50 € par semaine  
Prix hors Ganshoren : 60 € la semaine



L'Echevin  
Martial Dewaels

02 464 05 60

## LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

Le Judo Club Ganshoren organise le samedi 22 janvier 2005 les Championnats du Brabant de Judo au hall des Sports de Ganshoren rue Vanderveken 114.  
Pour plus d'informations : Monsieur André CORNUT, Président : 02/478.58.15.



**Service de la Jeunesse de Ganshoren**  
TEL : 02/464.05.55  
Fax : 02/464.05.63  
Coordonnées du Pavillon des Enfants « Les Tarins » :  
TEL : 02/427.92.98  
Fax : 02/427.92.98

## Les Sens Uniques Limités, dits «SUL»

L'article 10 de l'arrêté royal du 18 décembre 2002 relatif au règlement général sur la police de la circulation routière et de l'usage de la voie publique, oblige les gestionnaires de la voirie à instaurer le sens unique limité (S.U.L.) dans toutes les rues à sens unique, sauf circonstances locales. Au niveau de la commune de Ganshoren, le Conseil communal a approuvé la concrétisation de cette obligation le 17 juin dernier.

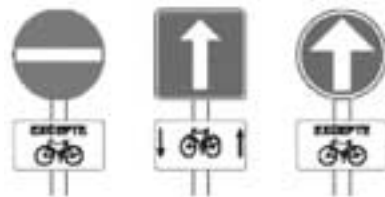
La réalisation des «SUL» nécessite au préalable la suppression du stationnement alterné. Dans un souci de cohérence et de sécurité, cette suppression sera étendue à un maximum de voiries communales.

### C'EST QUOI UN «SUL»?

C'est un sens unique dans lequel les cyclistes peuvent rouler à contresens, en empruntant le sens interdit.

Les «SUL» existent déjà depuis plus de 10 ans dans de nombreuses villes belges et étrangères. L'expérience montre que la circulation des différents usagers s'y déroule sans encombre et que les accidents impliquant des cyclistes n'y sont pas plus fréquents.

### A QUOI RECONNAÎT-ON UN «SUL»?



Pour être ouvert aux cyclistes à contresens, un sens unique doit obligatoirement être muni de la signalisation prévue par le code de la route à l'entrée du «SUL» et à l'entrée du sens interdit.

Si les panneaux additionnels ne sont pas placés, les cyclistes ne

sont pas autorisés à emprunter le sens interdit!  
**Des brochures explicatives sur les «SUL» sont disponibles auprès de l'IBSR - tél.02/244.15.11 - site internet : [www.ibsr.be](http://www.ibsr.be).**

#### QUELLES SONT LES RUES CONCERNÉES ?:

Des «SUL» sont prévus dans les voiries suivantes : rue Adolphe Roobaert ; voie reliant la rue Adolphe Roobaert à la rue Charles Mertens ; rue Charles Mertens\* ; rue Louis Delhove, de l'avenue Van Overbeke à l'avenue Charles-Quint ; rue Pampoel\* ; rue Alfred Douleron ; rue Albert De Bast ; drève des Lignages ; rue Vanderveken, de l'avenue Maxe Smal à la rue Victor Lowet ; rue Roger Abeels\* ; rue Frans Vervaek, de la rue Heideken à l'avenue de l'Exposition Universelle\* ; rue Charles Moens\* ; rue Henri Meuwis ; avenue Beethoven\* ; rue de l'Eglise Saint-Martin, de l'avenue Van Overbeke à la rue Albert De Bast\* ; rue Demesmaeker et rue Pangaert. **Le stationnement alterné sera supprimé dans les voiries indiquées par un astérisque ainsi que dans les voiries suivantes :** rue Communale, le stationnement sera autorisé côté impair ; rue de l'Education, rue de l'Urbanisme, rue A. et M. Hellinckx, rue L. Heirbaut, rue des Clématites, rue O. Maesschalck, rue des Jonquilles, rue de l'Ancien Presbytère, rue du Cens, rue de la Fenaison, drève de Rivieren, avenue des Quatre-vingt Hêtres, avenue M. De Jonge.

## Urbanisme > Environnement > Solidarité Nord/Sud

### U R B A N I S M E / E N V I R O N N E M E N T



L'Echevine  
Ginette  
Debuyck

02 464 05 69

#### Balade fleurie : concours 2005

La ballade fleurie organisée à l'initiative de l'Echevine de l'environnement a connu un beau succès. Lors du marché annuel, nous avons eu le plaisir de rencontrer les habitants de Ganshoren satisfaits des services de l'environnement qui ont mis

beaucoup de soin à fleurir notre commune. Nous souhaitons que de plus en plus d'habitants soient motivés par le désir de fleurir leur balcon, terrasse ou jardin. Ils seront mis à l'honneur lors du concours que la commune organisera en 2005 (renseignements : tél. : 02.464.05.69).

Les circuits vélo et pédestre proposés à l'occasion du dimanche sans voiture ont rencontré un réel intérêt. Le stand communal installé place Guido Gezelle nous a permis de transmettre un nombre important d'informations et de dialoguer avec la population.

### S O L I D A R I T E N O R D / S U D

Le Comité de jumelage Ganshoren-Rusatira, avec l'appui de la commune et de sympathisants, a choisi de soutenir dans le cadre de l'Opération 11.11.11 le projet : « **Lutte contre la pauvreté en district Karaba et Kiruhura**

(district comprenant le village de Rusatira) ». Ce projet permettra de soutenir financièrement les amis d'ATD-Karama et ATD-Kiruhura dont l'action sociale s'adresse directement aux familles les plus défavorisées pour résoudre leurs problèmes

(agriculture, élevage, réparation des maisons, ...). **Du 5 au 14 novembre 2004**, il vous sera donc proposé de soutenir ce projet : vente de sachets de cacao, de cartes de vœux et de calendriers du monde. Renseignements : 02/427.68.53.